0.a. Goal

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

0.b. Target

9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés

0.c. Indicator

9.3.1 Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie

2.a. Definition and concepts

La proportion des «petites entreprises» dans la valeur ajoutée totale de l'industrie représente la part de la valeur ajoutée manufacturière des petites entreprises manufacturières dans la valeur ajoutée manufacturière totale. Une entreprise est la plus petite unité légale qui constitue une unité organisationnelle produisant des biens ou des services. Les entreprises industrielles sont classées de petites par rapport aux grandes ou moyennes pour leur nature distincte d'organisation économique, de capacité de production, d'échelle d'investissement et d'autres caractéristiques économiques

4.c. Method of computation

Part de la valeur ajoutée des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie

5. Data availability and disaggregation

Non disponible

Page: 1 of 1